

Quelques faits & données relatifs au Bassin Sud-Est

Dans le contexte de la mise en place des bassins d'aide et de soins en Région bruxelloise, il nous est apparu utile de **proposer quelques faits et données éclairant certains aspects de la réalité socio-économique desdits bassins**. Ces éléments ne sont pas exhaustifs mais font ressortir diverses spécificités du territoire permettant de mieux appréhender les enjeux qui le concernent.

Ces indicateurs ne définissent pas à eux seuls les besoins du bassin et encore moins les ressources existantes pour y répondre. Ils ne disent notamment rien des initiatives locales qui tentent de dépasser les conditions mises en lumière. Tout au plus contribuent-ils à identifier tant la nature que l'ampleur des besoins et, dès lors, de définir des priorités d'action pour les couvrir.



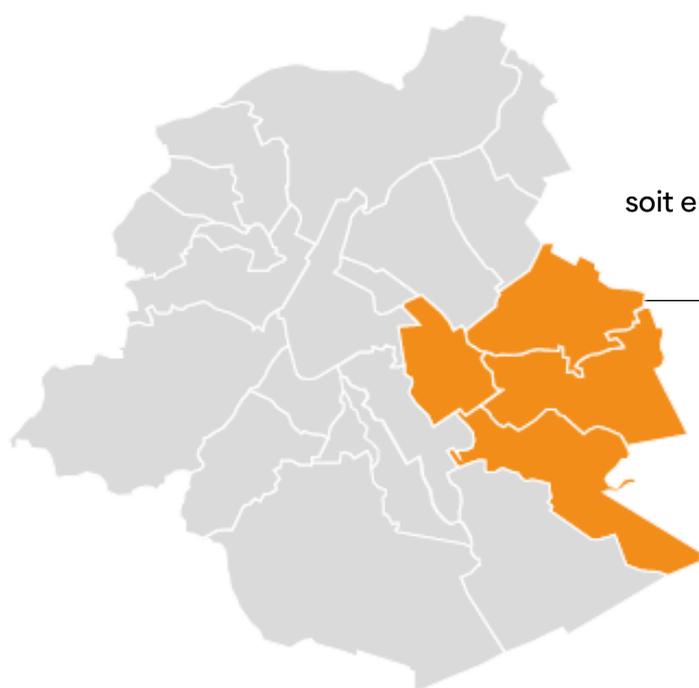
La plupart des informations reprises ci-dessous proviennent des «Zoom sur...» publiés par l'IBSA (Institut Bruxellois Statistique et d'Analyse) et l'Observatoire bruxellois de la Santé et du Social ainsi que d'autres documents et bases de données produits par l'Observatoire. >> Pour accéder à l'intégralité des publications « Zoom sur les communes » : <https://ibsa.brussels/publications/zoom-sur-les-communes>

Données générales

Le Bassin Sud-Est est composé de quatre communes :

Auderghem, Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre ;

il intègre 7 quartiers.



Ce Bassin s'étend sur **28.4km²**,
soit environ 18% de la superficie de la
Région bruxelloise.



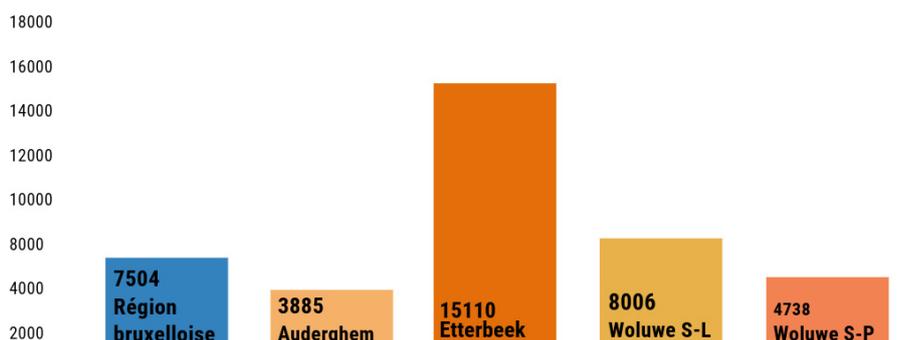
Population

En 2022, le Bassin Sud-Est abritait **183 922 habitant·es** - soit 15 % de la population de la régionale totale.

La densité de population y était alors de 6 476 hab./km². Cela en fait le bassin où la population est à la fois la moins nombreuse et la moins dense. Seules les communes d'Etterbeek et de Woluwe-Saint-Lambert présentent une densité supérieure à la moyenne régionale.

Les moins de 18 ans représentent 20% de la population du bassin (contre 22% au niveau régional) tandis que les plus de 65 ans constituent quant à eux 16% de cette population (13% pour la région). Cette classe d'âge est particulièrement importante dans la commune de Woluwe-Saint-Pierre (19%). La population de ce bassin est donc plus âgée que la moyenne régionale.

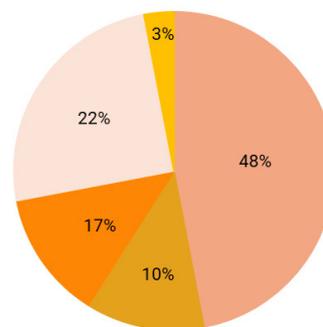
densité de population (habitants/Km² - 2022)



Les chiffres ci-dessus concernent la population officielle, une part des personnes présentes sur le territoire n'y sont pas comptabilisées : demandeur·eresses d'asile, personnes non-régulièrement inscrites dans les registres, diplomates... Seules des sources indirectes permettent d'estimer la taille de cette population additionnelle ; c'est notamment le cas du recours à l'Aide Médicale Urgente (AMU)... sachant que les mécanismes d'accès à l'AMU diffèrent d'un CPAS à l'autre.

Le Bassin Sud-Est se distingue par un (très) faible recours à l'AMU : en 2022, seuls 3% de l'ensemble des recours à l'AMU en Région bruxelloise en étaient issus. À titre d'exemple, les communes de Woluwe-Saint-Pierre et d'Auderghem n'avaient octroyé aucun recours à l'AMU. On peut dès lors supposer que l'on trouve sur le territoire de ce bassin abrite une part très faible de population non-officiellement recensée.

types de ménage en 2022



Personnes seules Familles monoparentales Couples sans enfant
Couples avec enfant(s) Autre

Dans ce bassin, 48% des ménages sont composés de personnes seules et 10% de familles monoparentales. La proportion de personnes isolées (personnes seules ou familles monoparentales) y est supérieure à la moyenne régionale. Etterbeek abrite la plus grande proportion de personnes seules (59%) et est, après Ixelles (dans le Bassin Sud), la commune bruxelloise où cette part est la plus élevée.

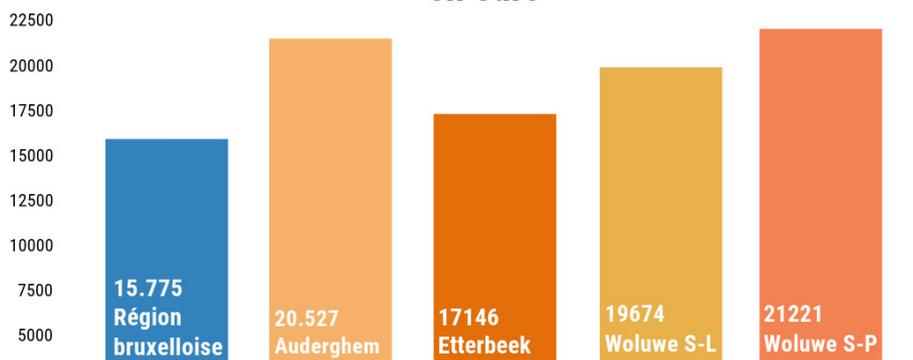
La proportion de personnes de nationalité étrangère enregistrées dans ce bassin est de 40%, ce qui est supérieur à la moyenne régionale (36%). La proportion la plus élevée est relevée à Etterbeek (50%) et la plus faible à Auderghem (31%). Près de trois-quarts de ces habitant·es de nationalité étrangère sont issu·es d'un pays de l'Union Européenne. À l'opposé, les personnes de nationalité africaine sont nettement sous-représentées dans ce bassin. On trouve une communauté japonaise relativement importante à Auderghem et à Woluwe-Saint-Pierre, conséquence de la présence sur la commune d'Auderghem d'une école primaire et secondaire japonaise, vestige de la présence ancienne d'entreprises japonaises sur cette commune.



Données sociales et économiques

Le revenu médian par ménage (après impôts) dans toutes les communes du bassin est supérieur à la médiane régionale. C'est à Woluwe Saint-Pierre qu'il est le plus élevé (34% au-dessus de la médiane régionale), cette commune affichant d'ailleurs le plus haut revenu de toutes les communes bruxelloises.

revenu median après impôt (2019) en euro



Dans le Bassin Sud-Est, 12.5% de la population bénéficie d'une allocation de chômage, d'invalidité ou d'aide sociale. Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans, 10% perçoivent une allocation, un taux nettement inférieur à celui de la Région bruxelloise (18%). Ce taux varie toutefois fortement d'une commune à l'autre : le plus élevé est à Etterbeek (13%) et le plus faible à Woluwe-Saint-Pierre (5.7%).

En ce qui concerne la population active âgée de 18 à 64 ans dans le bassin, 13% bénéficie d'une allocation, contre 21.6 % dans l'ensemble de la Région. Ici encore, Etterbeek se distingue par le taux le plus élevé (15%).

Chez les personnes âgées de 65 ans, 10.5 % reçoivent une allocation. Une nouvelle fois, Etterbeek affiche le taux le plus élevé, soit près de 20%.

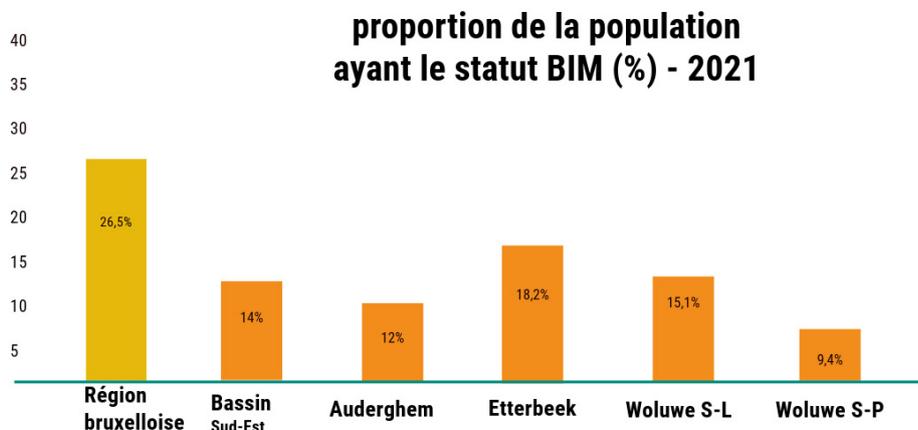
Entre 2011 et 2021, le taux de personnes bénéficiant d'une allocation de chômage a diminué en région bruxelloise tandis que le taux de personnes avec un revenu d'intégration sociale ou équivalent est resté relativement stable. A contrario, le taux de personnes avec un revenu d'intégration sociale ou équivalent a augmenté dans toutes les communes du Bassin Sud-Est, notamment dans la population âgée de 18 à 64 ans.



Statut BIM

Le statut Bénéficiaire de l'Intervention Majorée (BIM) permet d'augmenter la part du coût des soins de santé couverte par la sécurité sociale et donc de diminuer le ticket modérateur (part du coût payée par le bénéficiaire). Ce statut constitue un bon indicateur de la proportion de population aux revenus faibles.

Dans le Bassin Sud-Est, 14% de la population bénéficie du statut BIM, 12.7% chez les hommes et 15% chez les femmes. Ces proportions sont nettement moins élevées que la moyenne régionale. Par ailleurs, à l'échelle communale, elles sont plus élevées à Etterbeek par rapport aux autres communes du Bassin.





Santé

L'espérance de vie en région bruxelloise est de 84 ans pour les femmes et de 79 ans pour les hommes. Dans le Bassin Sud-Est, elle est globalement supérieure à la moyenne régionale : 85,7 ans (femmes) et 81,3 ans (hommes). À l'échelle des communes, elle est plus élevée à Woluwe-Saint-Pierre où on enregistre l'espérance de vie la plus élevée de la Région bruxelloise, tant pour les hommes (83 ans) que pour les femmes (87,6 ans).

Les principales causes de mortalité prématurée (avant 75 ans) dans le bassin sont, dans l'ordre : les cancers (principalement des poumons, des bronches, du larynx, de la trachée), les maladies cardiaques, les maladies chroniques des voies respiratoires et les maladies cérébrovasculaires. Ces maladies sont principalement en lien avec des conditions sociales et des modes de vie : tabagisme, alimentation, consommation d'alcool, sédentarité et questions de santé mentale.

Pour la plupart de ces groupes de maladies, les prévalences sont inférieures dans le Bassin Sud-Est par rapport à la moyenne régionale. À cela s'ajoutent des maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardiaques et les bronchopathies chroniques obstructives (BPCO) dont les prévalences sont moins élevées ici que dans l'ensemble de la région bruxelloise, sauf en ce qui concerne la commune d'Etterbeek pour les bronchopneumopathies chroniques obstructives.

On notera que les suicides constituent la deuxième cause de mortalité standardisée à Woluwe-Saint-Pierre.

prévalence standardisée des maladies cardiaques chroniques pour 100.000 hab. (2020)



prévalence standardisée de la bronchite chronique obstructive pour 100.000 hab. (2020)

